

maréchal Mac-Mahon ; en 1888, le président Carnot ; en 1896, le président Félix Faure.

Il est difficile de rencontrer un édifice mieux approprié que le Palais du commerce à sa destination. Tous les services y sont bien distribués pour la Chambre de commerce, le Tribunal de commerce, le Tribunal des Prud'hommes et la Bourse. Un escalier monumental, de larges dégagements, de vastes pièces décorées avec un goût sobre, assurent pour les réceptions la solennité, l'ordre et le confortable. Aussi les cérémonies dans le Palais du commerce ont toujours grand air et produisent bonne impression.

La monographie du Palais de commerce a été publiée (1) et permet d'apprécier l'œuvre si consciencieuse et si artistiquement étudiée de l'architecte Dardel, qui a voulu être original et ne s'astreindre à aucun style, tout en s'inspirant de notre Hôtel de Ville. Une part très grande a été faite dans le monument à la sculpture ; et G. Bonnet, remarquable artiste, a été le principal collaborateur de Dardel dans cette partie de l'œuvre. En outre, la construction a été surveillée dans les moindres détails par l'architecte-adjoint, M. Monvenoux, dont la science et le dévouement ont secondé parfaitement l'architecte en chef. De là l'unité de conception et d'exécution qui a assuré le succès du monument.

Je ne parle que de l'architecture, car la décoration inté-

---

(1) *Monographie du Palais du Commerce, élevé à Lyon, sous l'administration de M. le sénateur Vaïsse*, par René Dardel, Paris, Morel, 1868.

Le Tribunal de Commerce et le Tribunal des Prud'hommes tenaient leurs séances à l'Hôtel de Ville. Les agents de change se réunissaient au Palais Saint-Pierre, dans la salle dite « du Chapitre » ou « du Réfectoire » dans l'aile méridionale. au fond de la cour.